

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 1. IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

Panneau à lamelles de bois orientées (OSB) l'acronyme de sa dénomination anglo-saxonne (Oriented Strand Board). Englobe tous les produits d'OSB fabriqués avec de la résine PF.

USAGE RECOMMANDÉ

Matériaux de construction pour usage structurel, industriel ou décoratif.

RESTRICTIONS D'UTILISATION

Aucun(e) connu(e).

IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR INITIAL

MANUFACTURIER

Forex Amos inc.
301, Rue de l'Harricana, C.P.125
Amos, Qc J9T 3A6
Numéro de téléphone : (819) 732-1660

BUREAU DES VENTES

Forex inc.
1250, Boul. René Lévesque O
Suite 3930
Montréal, Qc H3B 4W8
Numéro de téléphone : (514) 935-0702



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATIONS

CLASSIFICATION SGH

Ce produit n'est pas classifié comme étant dangereux selon les critères du SGH.

CLASSIFICATION OSHA HCS 2012

Ce produit n'est pas classifié comme étant dangereux selon les critères du OSHA HCS 2012.

CLASSIFICATION SIMDUT

Ce produit n'est pas classifié comme étant dangereux selon les critères du SIMDUT.

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE



AUTRES DANGERS

Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux sous la forme dans laquelle il est expédié par le fabricant, mais peut devenir dangereux lors de la transformation. L'usinage mécanique, la coupe, le ponçage et autres transformations peuvent générer des poussières de bois (peuplier) et de résines polymérisées. Les poussières provenant de l'usinage de ce produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau ou le système respiratoire. Tous les types de bois peuvent causer des effets sur la santé chez les travailleurs en contact avec ces poussières. Le risque pour la santé augmente avec le temps et la quantité de poussières respirée.

[Poussières de bois - RSPSAT - RSPSAT \(santeau travail.gc.ca\)](http://santeau travail.gc.ca)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION	NOM COMMUN/SYNONYME
Bois (lamelles)	N/A	93 - 96	N/A
Résine Phénol-Formaldéhyde	9003-35-4	2 - 2,5	Copolymère de phénol de formaldéhyde
Cire	8002-74-2	2	Paraffine

SECTION 4. PREMIERS SOINS

INHALATION (POUSSIÈRE DE BOIS)

Retirer de la zone d'exposition. En cas d'arrêt respiratoire de la victime, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante, de toux violente ou de difficultés à respirer.

CONTACT AVEC LA PEAU (POUSSIÈRE DE BOIS)

En cas d'irritation, laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

CONTACT AVEC LES YEUX (POUSSIÈRE DE BOIS)

Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Rincer avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

INGESTION (POUSSIÈRE DE BOIS)

En cas d'ingestion de bois ou de poussière de bois, consulter immédiatement un médecin ou demander des conseils - Ne pas faire vomir.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS

Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires.

PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Traiter de manière symptomatique. En cas d'essoufflement, donner de l'oxygène. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS

Dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique sèche, eau pulvérisée, mousse d'alcool.

Informations supplémentaires

Ne jamais combattre un feu de poussières de bois à l'aide de jets d'eau compacts car la force du jet pourrait remettre en suspension des poussières et causer une explosion.

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT

Danger d'explosion: Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS

Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Ne pas laisser la poussière s'accumuler, elle peut former un mélange explosif si libérée dans l'atmosphère. Porter des équipements de protection appropriés. S'assurer d'une ventilation adéquate. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Ramasser les gros morceaux selon une méthode appropriée. Réduire la poussière dans l'air par l'utilisation de méthodes humides (par exemple, brouillard d'eau) et éviter sa dispersion en humidifiant l'air.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention du produit. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail. Éviter de créer des environnements poussiéreux. Assurer une bonne ventilation lorsque les conditions de poussière ne peuvent pas être évitées pendant le nettoyage. Placer la poussière de bois récupérée dans un conteneur pour une élimination appropriée.

CONDITIONS DE SÛRETÉ EN MATIÈRE DE STOCKAGE

Entreposer à plat, supporter et protéger d'un contact direct avec le sol. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Stocker dans un lieu sec et frais.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

NOM CHIMIQUE	ACGIH® TLV®		OSHA PEL	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Poussières de bois	1 mg/ m3	10 mg/ m3	15 mg/ m3	10 mg/ m3
Résine Phénol-Formaldéhyde	0,3 ppm	2,0 ppm	0,75 ppm	2,0 ppm
Cire émulsifiée	2 mg/ m3		2 mg/ m3	

Notes

La limite d'exposition autorisée par l'OSHA pour les poussières nuisibles est de 15 mg/ m3, la poussière totale (5 mg/ m3, fraction respirable) en moyenne pondérée dans le temps sur 8 heures. Le NIOSH a fixé un niveau d'exposition recommandé de 1 mg/ m3 de poussière totale.

Source : OSHA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS

Non prescrit si aucune transformation du produit

Prévoir une ventilation et une évacuation adéquates pour maintenir les niveaux de concentration de contaminant sous la limite d'exposition admissible de l'OSHA. Éviter les conditions poussiéreuses, et utiliser des méthodes humides, le cas échéant, pour réduire les concentrations de poussières aéroportées.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

Non prescrit si aucune transformation du produit

Porter des lunettes de sécurité lors de la fabrication ou de l'usinage de tout produit en bois.

PROTECTION DE LA PEAU

Non prescrit si aucune transformation du produit

Porter des gants de protection pour minimiser les risques de blessures. Des vêtements qui couvrent les bras sont souhaitables dans les endroits très poussiéreux.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Non prescrit si aucune transformation du produit

Porter un respirateur antipoussières approuvé par NIOSH/MSHA de type N95 ou supérieur lorsque les limites admissibles pourraient être dépassées.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

Odeur

Description physique : Panneaux de bois à lamelles orientées
Odeur de bois naturel. D'une couleur pâle à foncée. La couleur et l'odeur varient selon le temps écoulé depuis la fabrication du produit.

Seuil olfactif

Sans objet

pH

Sans objet

Point de fusion et point de congélation

Sans objet

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

Sans objet

Point d'éclair

315,6 °C (600 °F) pour le bois

Taux d'évaporation

Sans objet

Inflammabilité (solides et gaz)

Sans objet

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Sans objet

Tension de vapeur

Sans objet

Densité de vapeur (Air = 1)

Sans objet

Densité relative (Eau = 1)

Sans objet

Solubilité dans l'eau

Sans objet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Solubilité dans d'autres liquides	Sans objet
Coefficient de partage n-octanol / eau	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Variable entre 204 °C à 260 °C (400 °F à 500 °F)
Température de décomposition	Sans objet
Viscosité	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet si non transformé.
Stabilité chimique	Ce produit est stable si non transformé. Cependant, les poussières de bois sont instables dans les conditions suivantes : Elles peuvent s'enflammer spontanément si elles sont entreposées dans un lieu humide et chaud, ou si elles sont partiellement brûlées ou carbonisées.
Risque de réactions dangereuses	Aucune
Conditions à éviter	Garder à l'écart de sources d'ignition (chaleur excessive, flammes nues, étincelles).
Matériaux incompatibles	La poussière de bois est incompatible avec ces substances : Les agents oxydants tels que l'acide perchlorique et l'acide nitrique. Les acides forts tels que l'acide sulfurique. Les huiles desséchantes (risque d'ignition).
Produits de décomposition dangereux	La poussière de bois : Décomposition thermique (de 200 à plus de 500 °C) : eau, dioxyde de carbone, acide formique, acide acétique, monoxyde de carbone, vapeurs inflammables, charbon de bois.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Sous leur forme originale, les panneaux ne représentent pas un danger pour la santé.

Voies d'exposition probables :

- > Inhalation
- > Contact avec la peau
- > Contact avec les yeux
- > Ingestion

TOXICITÉ AIGÛE

CL50	Non établie
DL50 (orale)	Non établie
DL50 (cutanée)	Non établie

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES (suite)

CANCÉROGÉNÉCITÉ

NOM CHIMIQUE	CIRC	ACGIH®	OSHA
Poussières de bois	1	A4	Ca

Notes

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (2015)

A4, Substance non classifiable comme cancérigène pour l'homme

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

1, L'agent est cancérogène pour l'homme

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

Ca, Cancérogène professionnel potentiel

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Pour causer un effet toxique sur la reproduction, un produit doit être absorbé, passer dans la circulation sanguine, se distribuer dans divers tissus de l'organisme (tel que le système reproducteur) et y causer des changements nocifs. Les poussières de bois n'étant pas absorbées dans l'organisme, l'exposition à ce produit ne causera pas d'effet sur la reproduction.

DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE

Pour causer un effet toxique sur le développement, un produit doit être absorbé, passer dans la circulation sanguine, se distribuer dans divers tissus de l'organisme (tel que le fœtus) et y causer des changements nocifs. Les poussières de bois n'étant pas absorbées dans l'organisme, l'exposition à ce produit ne causera pas d'effet sur le développement.

FONCTION SEXUELLE ET LA FERTILITÉ

Non applicable

EFFET SUR OU VIA L'ALLAITEMENT

Les poussières de bois n'étant pas absorbées dans l'organisme, l'exposition à ce produit ne causera pas d'effet sur ou via l'allaitement.

MUTAGÉNÉCITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet mutagène.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Non disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Ce produit sous sa forme d'achat n'est pas considéré de déchet dangereux sous la réglementation américaine fédérale sur les déchets dangereux 40 CFR 261. Les déchets doivent être disposés en conformité avec les réglementations environnementales fédérales, provinciales ou locales applicables. Toutefois, il est de la responsabilité des utilisateurs au moment de disposer des déchets de s'assurer que ceux-ci rencontrent les critères concernant les déchets dangereux de la RCRA, Titre 40 CFR 261. Incinérer ou enfouir selon la réglementation applicable.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS-UNIS

SARA TITLE III

Sec. 302/304	Aucun
Sec. 311/312	Aucun
Sec. 313	Aucun
CERCLA RQ	Aucun

PROP. 65 CALIFORNIE

Ce produit ne contient pas d'agents chimiques connus dans l'état de la Californie qui pourrait causer le cancer, des déformations à la naissance ou tout autre préjudice.

CANADA

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient toute l'information requise par le Règlement sur les produits contrôlés.

CLASSIFICATION SIDMUT

EXPOSITION AU TRAVAIL

Non contrôlé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Ce document a été préparé basé sur des données estimées exactes à la date de préparation. Aucune garantie n'est faite quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données et des informations de sécurité ci-dessus. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit à des fins particulières et de se conformer à tous les règlements et lois.

ABRÉVIATIONS

ACGIH	<i>American conference of governmental industrial hygienists</i>
CNESST	<i>Commission des Normes, de l'Équité, de la Santé de de la Sécurité du Travail</i>
CFR	<i>Code of Federal Regulations</i>
FDS	<i>Fiche de données de sécurité</i>
HCS	<i>Hazard Communication Standard</i>
MSHA	<i>Mine Safety and Health Administration</i>
mg/ m3	<i>Milligramme par mètre cube</i>
NFPA	<i>National Fire Protection Association</i>
NIOSH	<i>National Institute for Occupational Safety and Health</i>
OSB	<i>Oriented Strand Board</i>
OSHA	<i>Occupational Safety and Health Administration</i>
PEL	<i>OSHA Permissible Exposure Limit</i>
PF	<i>Phénol Formaldéhyde</i>
ppm	<i>Parties par million</i>
REPTOX	<i>Répertoire toxicologique</i>
RSPSAT	<i>Réseau de santé publique en santé au travail</i>
SGH	<i>Système général harmonisé</i>
SIMDUT	<i>Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail</i>
STEL	<i>Short-Term Exposure Limit – Limite d'exposition de courte durée (15 minutes)</i>
TLV	<i>Threshold Limit Values</i>
TWA	<i>8-hours Time-weighted average exposure – Moyenne pondérée dans le temps</i>

RÉFÉRENCES

<https://reptox.cnesst.gouv.qc.ca/>
<http://www.nfpa.org/>
<https://www.osha.gov/>
<https://www.acgih.org/>

DATE DE LA PLUS RÉCENTE VERSION RÉVISÉE

07-06-2021